

@COM.AUDITEC AQUITAINE
Société par actions simplifiée
au capital de 622 230 euros
Siège social : 7 AVENUE DES MONDAULTS, 33270 FLOIRAC
338 398 241 RCS BORDEAUX

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS

LES SOUSSIGNÉS :

La société @COM. EXPERTISE - Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes, Société par actions simplifiée représentée aux présentes par son Président, Monsieur Alain PECHMAGRE-CAMINADE

La société ACTION CONSEIL ACCOMPAGNEMENT, Société à responsabilité limitée représentée aux présentes par sa gérante Madame Sabrina TEXANDIER

La société ONDAREA, Société à responsabilité limitée représentée aux présentes par sa gérante Madame Laure BEILLARD,
Monsieur Thierry LAMOLIERE
Madame Sabrina TEXANDIER

Détenant ensemble 8 889 actions, soit la totalité des actions de la société par actions simplifiée @COM.AUDITEC AQUITAINE désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société @COM.AUDITEC AQUITAINE et conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce et de l'article 22.1 des statuts,

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- Le rapport du président,
- le texte des projets de décisions,

Ont pris les décisions suivantes portant sur :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Rémunération du Président,
- Nomination d'un nouveau Directeur Général en remplacement de la Directrice Générale démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance du rapport du Président et prenant acte de la démission de Monsieur Thierry LAMOLIERE de son mandat de Président à compter du 1^{er} Juillet 2025, nomme à l'unanimité en qualité de nouveau Président, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

La société ONDAREA, société à responsabilité limitée au capital de 1000,00 euros dont le siège social est 14 Rue de Lacanau – 33000 BORDEAUX immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 922 715 164, représentée par Madame Laure BELLIARD, Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des Experts-comptables de la région Nouvelle-Aquitaine.

DEUXIÈME DÉCISION

La collectivité des associés décide à l'unanimité que la Société ONDAREA percevra la même rémunération que celle fixée pour son mandat de directrice générale.

TROISIÈME DÉCISION

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance du rapport du président, et prenant acte de la démission de la société ONDAREA de son mandat de Directrice Générale compte tenu de sa nouvelle fonction, à compter du 1^{er} juillet 2025, décide de nommer à l'unanimité en qualité de nouveau Directeur Général, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

La société @COM. EXPERTISE - Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes, Société par actions simplifiée au capital de 10 000 000 euros, ayant son siège social 1 Rue du Chevron d'or, 47300 PUJOLS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 324 264 290 RCS AGEN, représentée aux présentes par son Président, Monsieur Alain PECHMAGRE-CAMINADE,

Conformément aux dispositions des statuts, la société @COM. EXPERTISE - Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

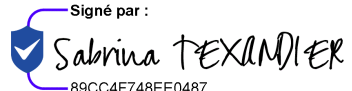
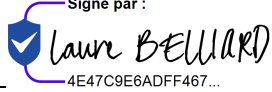
Conformément aux dispositions des statuts, la société @COM. EXPERTISE - Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes aura comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

CINQUIÈME DÉCISION

La collectivité des associés donne à l'unanimité tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

Le présent acte est signé au moyen d'une signature électronique qui respecte les exigences relatives à une signature électronique avancée prévues par le règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur.

Alain PECHMAGRE-CAMINADE Société @COM. EXPERTISE - Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes DocuSigned by:  51484E0E6ABC4C9...	Société ACTION CONSEIL ACCOMPAGNEMENT Sabrina TEXANDIER Signé par :  89CC4F748EE0487...
Thierry LAMOLIERE Signé par :  B6C9225B7FA547F...	Société ONDAREA Laure BELLARD Signé par :  4E47C9E6ADFF467...
Sabrina TEXANDIER Signé par :  89CC4F748EE0487...	